

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1301

présenté par

Mme Capdevielle, M. Vicot, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, M. Belhaddad, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. Christophle, M. Courbon, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, Mme Froger, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, M. Houlié, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Sécurités »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	10 000 000
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	10 000 000	0
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à renforcer les moyens alloués à l'action 03 « Éducation routière » du programme 207 « Sécurité et éducation routières » à hauteur de 10 millions d'euros, afin de permettre un recrutement accru d'inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR) sur l'ensemble du territoire national.

Cette mesure répond à une préoccupation croissante : dans de nombreux départements, les délais d'attente pour une date d'examen du permis de conduire se prolongent au-delà de trois mois, ce qui constitue une entrave à l'insertion professionnelle des jeunes, des demandeurs d'emploi et des habitants de zones rurales où la mobilité est essentielle.

De même, la réduction de l'offre d'examens impacte fortement les auto-écoles — souvent de petites entreprises locales — et fragilise l'équilibre économique de ces PME dans les communes.

L'augmentation des effectifs d'inspecteurs permettra de réduire les délais d'attente, de garantir un accès équitable à l'examen sur tout le territoire et de renforcer le service public du permis de conduire, outil d'autonomie, d'insertion sociale et d'égalité territoriale.

Afin d'assurer la recevabilité financière de cet amendement au regard de l'article 40 de la Constitution, la compensation est assurée, à due concurrence, par une diminution des crédits de l'action 06 « Commandement, ressources humaines et logistique » du programme 176 « Police nationale », dans le seul but d'assurer la recevabilité financière du présent amendement.

L'autrice appelle donc le Gouvernement à lever le gage correspondant.